PROVINCE DE QUÉBEC
SÉANCE ORDINAIRE DU 5 OCTOBRE 2026
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS
CANTON DE LINGWICK

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de Lingwick tenue au 72, route 108, Lingwick (Québec), le lundi 5 octobre 2026 à 19 h, présidée par Mme Caroline Poirier, mairesse et à laquelle assistent les conseillères suivantes : Mme Elizabeth Bernatchez, Mme Suzanne Jutras et Mme Stéphanie Bureau ;
Et le conseiller suivant : M. Sylvio Bourque ;

La conseillère Mme Catherine Bouffard et le conseiller M. Guy Lapointe sont absents.

Tous membres du conseil et formant quorum.
M. David Fournier agit comme secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Madame la mairesse constate le quorum et déclare la séance ouverte, il est 19 h 01.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2026-10-175 Il est proposé par la conseillère Elizabeth Bernatchez et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il est rédigé, en laissant le varia ouvert.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 8 SEPTEMBRE 2026

2026-10-176 Il est proposé par la conseillère Suzanne Jutras et résolu que le procès-verbal de la séance régulière du 8 septembre 2026 soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

4. SUIVI DES RÉSOLUTIONS ET DOSSIERS

Suivi relatif à la création d'une taxe pour le secteur du chemin Dell, la municipalité peut exercer ce pouvoir dans le contexte de la confection d'un nouveau rôle d'évaluation foncière. Ainsi, les secteurs doivent être établis par le conseil municipal, par résolution, avant le dépôt du rôle d'évaluation par l'évaluatrice ou l'évaluateur. » Les inscriptions au rôle des secteurs devront se faire lors de la confection du rôle 2028-2029-2030.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question du public.
Il y a 4 personnes dans la salle.

6. RAPPORT DES ACTIVITÉS DE LA MAIRESSE ET DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS

La mairesse et les conseillers font le rapport de leurs activités.

Caroline Poirier, mairesse

Activité rénumérée (X)	Date	Objet de déplacement et lieu
XX	3 septembre 2026	Rencontre promoteurs Lac-du-diamant, Comité loisirs, culture et patrimoine
XX	8 septembre 2026	Comité vitalisation MRC, Visite Domaine du lac Moffatt, Séance ordinaire du conseil
X	9 septembre 2026	Comité aménagement MRC
X	11 septembre 2026	Épluchette de la rentrée École NDSC Weedon
	14 septembre 2026	Remise des bourses aux finissant-es 2025-2026
X	15 septembre 2026	Comité Murmures, Atelier de la table des maires MRC
	23 septembre 2026	Assermentation des ministres - Polyvalente LSL
X	24 septembre 2026	Comité Communications
	27 septembre 2026	Brunch et activité Journées de la culture
X	28 septembre 2026	Rencontre François Jacques, Atelier du conseil et présentation des états financiers 2025
XX	29 septembre 2026	Rencontre Bureau coordonnateur, Comité Environnement et Développement
	30 septembre 2026	Conseil des maires MRC

Elizabeth Bernatchez, conseillère municipale siège n°1

Activité rénumérée (X)	Date	Objet de déplacement et lieu
X	8 septembre 2026	Séance régulière du conseil
	14 septembre 2026	Remise des bourses aux finissant-es 2025-2026
X	24 septembre 2026	Comité communications
X	28 septembre 2026	Atelier du conseil et présentation des états financiers 2025

Guy Lapointe, conseiller municipal siège n°2

Activité rénumérée (X)	Date	Objet de déplacement et lieu
	3 septembre 2026	Conseil d'administration Transport de personnes du HSF
X	8 septembre 2026	Séance régulière du conseil
	10 septembre 2026	Régie des rivières
	14 septembre 2026	Remise des bourses aux finissant(e)s

Sylvio Bourque, conseiller municipal siège n°3

Activité rénumérée (X)	Date	Objet de déplacement et lieu
X	8 septembre 2026	Séance régulière du conseil

X	10 septembre 2026	Conseil d'administration de la Régie des incendies - Orientations
	14 septembre 2026	Remise des bourses aux finissant(e)s
	17 septembre 2026	Conseil d'administration de la Régie des incendies - Atelier
	23 septembre 2026	Conseil d'administration de la Régie des incendies – Budget 2027
X	24 septembre 2026	Rencontre Comité du pont couvert
X	28 septembre 2026	Atelier du conseil et présentation des états financiers 2025

Suzanne Jutras, conseillère municipale siège n°4

Activité rénumérée (X)	Date	Objet de déplacement et lieu
X	1 septembre 2026	Rencontre Ose le Haut brigade, CLD East Angus
X	3 septembre 2026	Comité municipal culture, loisirs et patrimoine
X	8 septembre 2026	Séance régulière du conseil
X	10 septembre 2026	Rencontre MRC loisirs, Cookshire
	14 septembre 2026	Journal Le Haut-Saint-François, planification stratégique, C.A.
X	15 septembre 2026	Rencontre Murmures
	19 septembre 2026	Bénévolat activité Le Mondial interculturel, East Angus
X	21 septembre 2026	Rencontre Service de collectes de l'Est, Scotstown
X	24 septembre 2026	Rencontre comité Pont couvert
	27 septembre 2026	Participation Journées de la culture
X	28 septembre 2026	Atelier du conseil et présentation des états financiers 2025
X	29 septembre 2026	Comité municipal développement, environnement

Stéphanie Bureau, conseillère municipale siège n°5

Activité rénumérée (X)	Date	Objet de déplacement et lieu
X	8 septembre 2026	Séance régulière du conseil
	14 septembre 2026	Journal Le Haut-Saint-François, planification stratégique, C.A.
X	28 septembre 2026	Atelier du conseil et présentation des états financiers 2025

Catherine Bouffard, conseillère municipale siège n°6

Activité rénumérée (X)	Date	Objet de déplacement et lieu
X	8 septembre 2026	Séance régulière du conseil
X	24 septembre 2026	Comite communications

X	28 septembre 2026	Atelier du conseil et présentation des états financiers 2025

7. DEMANDE DE CONTRIBUTIONS OU D'APPUI

8. ADMINISTRATION GÉNÉRALE, COMMUNICATIONS ET RESSOURCES HUMAINES

8.1. DÉPÔT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET APPROBATION DES COMPTES AU 30 SEPTEMBRE 2026

2026-10-177 ATTENDU QUE les activités financières et la liste des dépenses à faire approuver du mois de septembre 2026 ont été présentée aux membres du conseil ;
Il est proposé par la conseillère Elizabeth Bernatchez et résolu que les comptes figurant au sommaire, incluant les :

Chèques déboursés et achats à payer	121 140,21 $
Salaires	29 466,88 $
Remises gouvernementales	10 932,79 $

Soient acceptés tels que présentés, pour un grand total de : **161 539,88 $**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

8.2. ORGANISATION DE L'ACCUEIL DES NOUVEAUX RÉSIDENTS 2025-2026 DANS LE CADRE DU HAPPENING DES FÊTES 2026

2026-10-178 Il est proposé par la conseillère Stéphanie Bureau et résolu :

QUE la municipalité de Lingwick organise une activité officielle d'accueil des nouveaux résidents 2025-2026 sous la forme d'un « 4 à 6 » lors du Happening des Fêtes, le samedi 5 décembre 2026;

QUE le comité Environnement et Développement soit mandaté pour appuyer la municipalité dans la planification, l'organisation et la réalisation de cette activité;

QUE les sommes régionales disponibles à cette fin, au montant de 360,65 $, soient affectées à l'organisation de l'activité d'accueil des nouveaux résidents.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

8.3 ENTÉRINER L'OCTROI DU MANDAT À GO-RAMPE POUR L'INSTALLATION D'UNE RAMPE D'ACCÈS POUR PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE AU CENTRE MUNICIPAL

2026-10-179 ATTENDU QUE des enjeux de sécurité et de conformité ont été soulevés par l'assureur de la municipalité, notamment en raison du conflit potentiel entre l'utilisation de la rampe et la porte de sortie du sous-sol servant d'issue de secours;

ATTENDU QUE la tenue d'activités municipales et communautaires au Centre municipal nécessite la présence

d'une installation accessible afin d'assurer la sécurité des usagers et la conformité de ses installations;

ATTENDU QUE l'entreprise Go-Rampe a déposé la soumission numéro 5834 pour la fourniture et l'installation d'une nouvelle rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite au montant de 10 000 $, plus les taxes applicables;

Il est proposé par le conseiller Sylvio Bourque et résolu :

D'ENTÉRINER l'octroi du mandat à l'entreprise Go-Rampe pour la fourniture et l'installation d'une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite au Centre municipal, conformément à la soumission numéro 5834, au montant de 10 000 $, plus les taxes applicables;

DE RATIFIER toutes les démarches entreprises à cette fin par l'administration municipale;

D'AUTORISER le paiement des sommes dues conformément aux modalités prévues à la soumission.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

8.4 DÉPÔT AU FONDS POUR BÂTIR DES COLLECTIVITÉS FORTES (FBCF) – VOLET DES IMPACTS LOCAUX (VIL) - PROJET : MISE À NIVEAU ET AMÉLIORATIONS DU PARC-EN-CIEL

2026-10-180

ATTENDU QUE le gouvernement du Canada, par l'entremise du Fonds pour bâtir des collectivités fortes (FBCF), volet des impacts locaux (VIL), offre un soutien financier visant la réalisation de projets contribuant à l'amélioration des infrastructures communautaires et à la vitalité des collectivités;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite procéder à la mise à niveau et à l'amélioration des infrastructures du Parc-en-ciel afin d'assurer leur pérennité, leur sécurité, leur accessibilité et leur attractivité;

ATTENDU QUE les travaux projetés permettront notamment d'améliorer les équipements récréatifs, les aménagements du site ainsi que l'expérience des usagers;

ATTENDU QUE la municipalité désire déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Fonds pour bâtir des collectivités fortes (FBCF), volet des impacts locaux (VIL), pour la réalisation de ce projet;

Il est proposé par la conseillère Suzanne Jutras et résolu :

D'autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière au Fonds pour bâtir des collectivités fortes (FBCF), volet des impacts locaux (VIL), pour le projet intitulé « Mise à niveau et améliorations du Parc-en-ciel »;

De confirmer l'engagement de la municipalité à réaliser le projet conformément aux modalités du programme et à assumer sa part des coûts admissibles ainsi que tout dépassement de coûts pouvant survenir;

D'autoriser la direction générale à signer, pour et au nom de la municipalité, tout document requis relativement à cette demande d'aide financière et à toute entente découlant de son acceptation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

8.5 CALENDRIER MUNICIPAL 2027 ET VERRES À L'EFFIGIE DE LA MUNICIPALITÉ

2026-10-181 Il est proposé par le conseiller Sylvio Bourque et résolu :

D'octroyer à l'entreprise Impression Moreau le mandat de conception, de montage et d'impression de 425 exemplaires du calendrier municipal 2027, lequel servira d'outil de communication pour la diffusion des informations relatives aux collectes, aux activités municipales et communautaires ainsi qu'aux principaux événements de la municipalité, conformément à la soumission datée du 25 septembre 2026, au coût de 4,70 $ par calendrier, plus les taxes applicables, pour un montant total estimé de 1 997,50 $, plus les taxes.

Il est également résolu d'autoriser la direction générale à procéder à l'achat et à la gravure de 150 verres à l'effigie de la Lingwick au montant estimé de 3,24 $ par verre plus taxes, lesquels seront remis dans le cadre de différentes activités municipales, communautaires et protocolaires visant à promouvoir le sentiment d'appartenance et l'image de la municipalité utiliser l'aide financière de la Brigade du Haut

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

8.6 DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2025, DU RAPPORT DE L'AUDITEUR ET DU RÉSUMÉ DES FAITS SAILLANTS

2026-10-182 CONSIDÉRANT que le rapport financier consolidé de la municipalité du Canton de Lingwick, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2025, a été préparé conformément aux exigences du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ;

CONSIDÉRANT que le rapport de l'auditeur indépendant, Raymond Chabot Grant Thornton, S.E.N.C.R.L., daté du 28 septembre 2026, a été remis et présenté au conseil municipal ;

CONSIDÉRANT que la mairesse, madame Caroline Poirier, a présenté au conseil municipal le résumé des faits saillants en lien avec la situation financière de la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère Elizabeth Bernatchez et résolu :

QUE le conseil municipal prenne acte du dépôt du rapport financier consolidé pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2025 ;

QUE le conseil municipal prenne également acte du rapport de l'auditeur indépendant relatif à ce rapport financier ;

QUE le résumé des faits saillants ci-dessous, présenté par la mairesse Caroline Poirier, soit déposé officiellement et rendu public conformément aux dispositions légales en vigueur.

Faits saillants – Rapport financier 2025

Résultats de l'exercice

En 2025, la municipalité a enregistré des revenus de fonctionnement de 1 881 732 $, comparativement à 2 010 096 $ en 2024. Les charges de fonctionnement se sont élevées à 1 617 423 $, en baisse importante par rapport à 2 320 981 $ en 2024. Cette situation a permis à la Municipalité de dégager un excédent de l'exercice de 264 309 $, alors qu'un déficit de 310 885 $ avait été enregistré l'année précédente.

Après les ajustements comptables et fiscaux prévus aux normes municipales, l'exercice 2025 se termine avec un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 491 174 $, démontrant une amélioration significative de la situation financière municipale.

Revenus de fonctionnement
Les revenus municipaux proviennent principalement de la taxation foncière, qui représente 1 180 563 $, soit 63 % de l'ensemble des revenus de fonctionnement. Les transferts gouvernementaux totalisent 325 459 $ (17 %), tandis que les autres revenus atteignent 359 311 $ (19 %), notamment grâce aux revenus liés aux programmes, subventions et diverses sources de financement.

Dépenses de fonctionnement
Les dépenses de fonctionnement de 2025 se répartissent comme suit :
Transport : 419 469 $ (32 %)
Administration générale : 369 438 $ (28 %)
Sécurité publique : 203 960 $ (16 %)
Hygiène du milieu : 150 285 $ (11 %)
Frais de financement : 67 459 $ (5 %)
Aménagement, urbanisme et développement : 54 358 $ (4 %)
Loisirs et culture : 52 219 $ (4 %)
Santé et bien-être : 468 $ (moins de 1 %)

Les activités liées au transport demeurent ainsi le principal poste budgétaire de la municipalité, reflétant l'importance de l'entretien du réseau routier municipal et du déneigement.

Situation financière au 31 décembre 2025 :
Les actifs financiers s'élèvent à 1 383 079 $;
Les passifs totalisent 2 048 431 $;
La dette nette est de 665 352 $, en amélioration comparativement à 1 238 858 $ en 2024;
Les actifs non financiers atteignent 6 734 804 $;
L'excédent accumulé de la municipalité est de 6 069 452 $, comparativement à 5 790 341 $ en 2024.

L'excédent de fonctionnement non affecté, souvent appelé « surplus libre », se chiffre à 400 784 $ à la fin de l'exercice 2025, comparativement à un déficit accumulé de 90 392 $ à la fin de 2024.

Investissements et endettement

Au cours de l'année 2025, la municipalité a réalisé des acquisitions d'immobilisations et des investissements totalisant 183 397 $, notamment dans les infrastructures municipales et le maintien des actifs.

L'endettement total net à long terme se situe à 1 764 956 $, en diminution comparativement à 1 830 700 $ en 2024. La dette à long terme propre à la Municipalité est passée de 1 274 823 $ à 1 245 760 $, démontrant une réduction graduelle du niveau d'endettement.

Conclusion
L'année financière 2025 se distingue par un retour à un excédent important après les défis financiers observés en 2024. La municipalité a amélioré sa situation financière globale, augmenté son surplus non affecté, réduit sa dette nette et maintenu ses investissements dans les infrastructures municipales. Ces résultats contribuent à assurer la pérennité des services offerts à la population de Lingwick.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

9 INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

9.1 DÉPÔT DES DOCUMENTS DE LA RÉGIE INCENDIE DES RIVIÈRES

Dépôt aux membres du conseil municipal du document suivant de la Régie incendie des rivières : Budget 2027, Procès-verbal du 12 août 2026 et projet d'entente régionale.

10 RÉSEAU ROUTIER – VOIRIE

10.1. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE DU MTQ EN LIEN AVEC LA RÉSOLUTION 2026-03-034 – DEMANDE DE RÉDUCTION DE VITESSE ROUTE 108

Sylvain Bouchard, directeur général par intérim de la Direction générale de l'Estrie du ministère des Transports et de la Mobilité durable, répond à la demande de la Municipalité de Lingwick visant à réduire la limite de vitesse de 90 km/h à 70 km/h sur un tronçon de 2,4 km de la route 108.

Le Ministère refuse pour le moment la demande de réduction de la vitesse de 90 km/h à 70 km/h sur l'ensemble du tronçon demandé, mais demeure ouvert à une révision partielle de la zone de 80 km/h et propose des aménagements physiques visant à améliorer la sécurité et à réduire naturellement la vitesse à l'approche du noyau villageois et de l'intersection des routes 108 et 257.

10.2. DÉPÔT D'INFORMATIONS AUX MEMBRES DU CONSEIL - DOSSIER ROUTE 257 EN DATE DU 21 SEPTEMBRE 2026

2026-10-183

Le document présente l'état du dossier de financement des travaux de la route 257 et les impacts financiers découlant des modifications apportées aux programmes d'aide du MTQ.

Les principaux éléments sont :

Une analyse effectuée en 2025 estimait un manque à gagner de 2,44 M$ pour les municipalités concernées.

En août 2026, le ministère a annoncé deux versements uniques totalisant 363 917 $ dans le cadre des programmes AIRRL et RIRL, mais ces montants n'avaient pas encore été reçus au moment de la présentation.

Une rencontre avec le ministère a permis de comprendre que les compensations sont calculées selon un taux de référence inférieur aux taux d'emprunt réellement assumés par les municipalités, ce qui entraîne un manque à gagner important.

Le ministère a refusé d'accorder des montants additionnels ou des intérêts supplémentaires sur les sommes à verser.

Une décision doit être prise concernant la subvention PAVL : recevoir l'aide sous forme de versements annuels liés au service de la dette ou sous forme d'un paiement comptant.

Il est proposé par Sylvio Bourque et résolu que :

La recommandation présentée de maintenir la méthode de versement au service de la dette soit la proposition retenue, puisqu'elle procurerait plus de 3 M$ en subventions et serait financièrement plus avantageuse qu'un versement au comptant.

Malgré les compensations annoncées et les intérêts estimés récupérés, le manque à gagner résiduel est évalué à environ 1,64 M$, soit près de 328 000 $ par municipalité (5 municipalités).

Le document présenté recommande de conserver le mode de remboursement au service de la dette pour la subvention PAVL afin de minimiser les pertes financières associées au dossier de la route 257.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

10.3. OCTROI DE MANDAT – FOURNITURE ET TRANSPORT DE SEL DE DÉGLAÇAGE POUR LA SAISON HIVERNALE 2026-2027

2026-10-184 Il est proposé par la conseillère Suzanne Jutras et résolu d'octroyer à Sel Warwick inc. le mandat de fourniture et de transport de sel de déglaçage en vrac pour la saison hivernale 2026-2027 au coût de 124 $ la tonne métrique, plus les taxes applicables, conformément à l'offre de prix numéro 078109 datée du 22 septembre 2026.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

11. HYGIÈNE DU MILIEU

12. URBANISME, AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT

12.1. ÉMISSION DES PERMIS – SEPTEMBRE 2026

Le dépôt de la liste des 10 permis émis par l'inspecteur M. Marc Bilodeau en septembre 2026 est remis aux membres du conseil municipal.

12.2 ADOPTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 401-2026 ÉTABLISSANT UN PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA PRÉSERVATION ET LA RESTAURATION DES IMMEUBLES PATRIMONIAUX DE PROPRIÉTÉ PRIVÉE

2026-10-185 CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné à la séance du conseil tenue le 8 septembre 2026;

CONSIDÉRANT que le projet de règlement a été déposé le 8 septembre 2026;

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Bureau et résolu que Règlement numéro 401-2026 établissant un programme d'aide financière pour la préservation et la restauration des immeubles patrimoniaux de propriété privée soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

12.3 ADOPTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 402-2026, VISANT À MODIFIER L'ARTICLE 6.14 DU RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION NUMÉRO 264-2008-1, AFIN D'AUTORISER LES TOITS PLATS À L'EXTÉRIEUR DU PÉRIMÈTRE URBAIN SOUS CERTAINES CONDITIONS

2026-10-186 CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné à la séance du conseil tenue le 8 septembre 2026;

CONSIDÉRANT que le projet de règlement a été déposé le 8 septembre 2026;

Il est proposé par la conseillère Suzanne Jutras et résolu que le règlement numéro 402-2026, visant à modifier l'article 6.14 du règlement de construction numéro 264-2008-1, afin d'autoriser les toits plats à l'extérieur du périmètre urbain sous certaines conditions soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

12.4 ADOPTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 403-2026 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 264-2008-1 AFIN DE RETIRER LES NOTES 18 ET 19 DE LA GRILLE DES SPÉCIFICATIONS DE LA ZONE F-4

2026-10-187 CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné à la séance du conseil tenue le 8 septembre 2026;

CONSIDÉRANT que le projet de règlement a été déposé le 8 septembre 2026;

Il est proposé par la conseillère Elizabeth Bernatchez et résolu que le règlement numéro 403-2026, visant à modifier le règlement de zonage numéro 264-2008-1 afin de retirer les notes 18 et 19 de la grille des spécifications applicable à la zone F-4 soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

13 LOISIRS ET CULTURE

13.1. DÉPÔT D'INFORMATIONS ET INVITATION AU JOUR DE LA NUIT DE LA RÉSERVE INTERNATIONALE DE CIEL ÉTOILÉ

La municipalité de Lingwick invite ses citoyens et citoyennes à participer au Jour de la Nuit, le samedi 10 octobre 2026, en redécouvrant la beauté de notre ciel étoilé et l'importance de préserver l'obscurité naturelle. Cette activité s'inscrit dans le mouvement visant à sensibiliser la population à la pollution lumineuse et à la richesse de la biodiversité nocturne.

Pour l'occasion, les lumières du Parvis (abri permanent) seront éteintes durant la soirée. Éteignons les lumières, rallumons les étoiles!

13.2. DÉPÔT D'INFORMATIONS RELATIVES AU PROJET MURMURES PRÉVU EN 2028

Dépôt d'informations relatives au Projet murmures prévu en 2028 à Lingwick. Murmures est un circuit de projections nocturnes dans le Haut-Saint-François actuellement présenté en période estivale à Cookshire-Eaton, La Patrie et Scotstown.

13.3. REMERCIEMENT AUX BÉNÉVOLES ET DÉPÔT DU BILAN – FLEURS DU VILLAGE 2026 – PLANIFICATION ACHAT ET ARROSAGE ÉTÉ 2027

2026-10-188

ATTENDU QUE le projet Fleurs du village 2026 a permis d'embellir le cœur villageois grâce à la participation des bénévoles, partenaires, organismes, commerces et citoyens;

ATTENDU QUE les revenus générés par les dons et contributions ont totalisé 1 400 $.

ATTENDU QUE les dépenses associées au projet se sont élevées à 1 382,84 $, laissant un solde de 17,16 $;

ATTENDU QUE le succès de cette initiative repose sur l'engagement soutenu des bénévoles responsables de l'achat, de la plantation, de l'entretien et de l'arrosage des aménagements floraux;

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Bureau et résolu :

DE remercier chaleureusement l'ensemble des bénévoles, organismes, commerces, entreprises partenaires et citoyens qui ont contribué au succès du projet par leur temps, leur expertise, leur soutien financier ou matériel;

DE souligner particulièrement l'implication des bénévoles ayant assuré la planification, la plantation, l'entretien et l'arrosage des aménagements tout au long de la saison estivale;

DE confirmer la poursuite du projet pour la saison 2027;

DE mandater l'administration municipale et les responsables du projet afin de coordonner, au printemps 2027, la planification des achats de fleurs, des matériaux requis ainsi que l'organisation d'un calendrier d'arrosage et d'entretien en

collaboration avec les bénévoles soutenus par la municipalité afin d'assurer la pérennité de ce projet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

13.4. DISTRIBUTION DE BONBONS : 31 OCTOBRE 2026 AUTORISATION D'ACHAT DE BONBONS ET DISTRIBUTION À L'OCCASION DE L'HALLOWEEN 2026

2026-10-189 Il est proposé par la conseillère Suzanne Jutras et résolu :

D'autoriser l'achat de bonbons destinés à la distribution aux enfants dans le cadre de l'activité de l'Halloween qui se tiendra le samedi 31 octobre 2026, de 15 h à 17 h, à l'église Sainte-Marguerite, située au 66, route 108, Lingwick;

D'autoriser les dépenses afférentes à l'achat des bonbons;

D'autoriser le personnel municipal et les bénévoles impliqués à procéder à l'organisation et à la tenue de l'activité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

13.5 AUTORISATION DE SIGNATURE – ENTENTE DE PARTENARIAT « LE PARVIS PRÉSENTÉ PAR DESJARDINS » – CAISSE DESJARDINS DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS

2026-10-190 ATTENDU QUE la municipalité de Lingwick souhaite poursuivre le développement, l'animation et la mise en valeur du Parvis (abri permanent) ainsi que de son calendrier annuel d'activités;

ATTENDU QU'une entente de partenariat a été négociée avec la Caisse Desjardins du Haut-Saint-François pour la période du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2029;

ATTENDU QUE cette entente prévoit une contribution financière totale de 13 000 $, soit 5 000 $ en 2027, 4 000 $ en 2028 et 4 000 $ en 2029, afin de soutenir les activités annuelles de la municipalité et l'installation d'une enseigne permanente identifiant le site comme « Le Parvis présenté par Desjardins »;

ATTENDU QUE le conseil municipal considère opportun de conclure cette entente de partenariat contribuant au rayonnement et à la vitalité de la communauté;

Il est proposé par le conseiller Sylvio Bourque et résolu :

D'accepter les termes de l'Entente de partenariat intervenue entre le Canton de Lingwick et la Caisse Desjardins du Haut-Saint-François relativement au projet « Le Parvis présenté par Desjardins », pour la période du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2029;

D'autoriser la mairesse ainsi que le directeur général et greffier-trésorier à signer, pour et au nom de la Municipalité, ladite entente ainsi que tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution;

DE remercier la Caisse Desjardins du Haut-Saint-François pour son appui financier et son engagement envers le développement

des activités communautaires, culturelles et rassembleuses de Lingwick.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

13.6 LANCEMENT DE LA LOTERIE DU PONT COUVERT MCVETTY-MCKENZIE

2026-10-191

ATTENDU la recommandation du comité mixte du Pont couvert McVetty-McKenzie visant à procéder au lancement de la Loterie du Pont couvert lors du brunch de l'Action de grâce prévu le 11 octobre 2026;

ATTENDU le court délai précédant la tenue de cette activité ainsi que la possibilité d'obtenir la participation d'un partenaire dans le cadre du lancement de la loterie afin de soutenir les travaux de mise à niveau du Pont couvert McVetty-McKenzie;

ATTENDU l'importance d'assurer une visibilité optimale à cette initiative, notamment par la présence des médias, et de disposer du temps nécessaire pour planifier adéquatement les activités entourant ce lancement;

Il est proposé par le conseiller Sylvio Bourque et résolu :

DE reporter le lancement officiel de la Loterie du Pont couvert McVetty-McKenzie au samedi 5 décembre 2026, dans le cadre du Happening des Fêtes, sous la formule 4 à 6, au Parvis présenté par Desjardins Caisse du Haut-Saint-François.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

13.7 MOTION POUR LA LIBERTÉ INTELLECTUELLE EN BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

2026-10-192

Attendu que le Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique stipule que la bibliothèque publique est un centre d'information de proximité;

Attendu que la Bibliothèque publique met à disposition de ses usagers une grande diversité de savoirs et d'informations;

Attendu que la Bibliothèque publique offre des œuvres et des documents reflétant différents points de vue qui sont eux-mêmes le reflet du moment de l'Histoire auxquels ils appartiennent.

Attendu que la Bibliothèque publique est une composante essentielle des sociétés de la connaissance, qui s'adapte en permanence aux nouveaux moyens de communication pour remplir ses missions : fournir un accès universel à l'information et en favoriser l'appropriation par toutes et par tous;

Attendu que la Bibliothèque publique offre au public un espace accessible pour la production de connaissances, le partage et l'échange d'informations et de culture, et la promotion de l'engagement citoyen.

La bibliothèque est un bien collectif et un lieu où se développe une relation aux savoirs faite d'exploration, d'échange, de connaissances, de culture et d'enrichissement.

En fournissant le lieu, les ressources et le personnel apte à les soutenir, la bibliothèque permet à tous les individus, tout au long de leur vie et peu importe leur âge, leur statut social et leur provenance, de se former et de combler leurs besoins de connaissances, d'information et de perfectionnement. La bibliothèque est au cœur de la vie des gens.

Qu'elle soit publique, en milieu professionnel ou d'enseignement, la bibliothèque occupe une place fondamentale dans sa communauté et elle agit comme force motrice de développement social, économique et culturel. Elle est cette porte toujours accessible et ouverte sur le monde.

Comme le proclame l'UNESCO ainsi que la Table permanente de concertation des bibliothèques québécoises dans la Déclaration des bibliothèques québécoises, la raison d'être de la bibliothèque est d'assurer un « accès libre et illimité à la connaissance, la pensée, la culture et l'information », notamment grâce à la gratuité.

Attendu que le même Manifeste de l'UNESCO déclare que les collections et les services ne doivent être soumis à aucune forme de censure idéologique, politique ou religieuse, ni à aucune pression commerciale;

Attendu que plusieurs situations, partout à travers le monde, laisse craindre pour le rôle fondamental des bibliothèques de diffuser des contenus diversifiés dans le respect de la liberté intellectuelle et d'expression.

Il est proposé par la Stéphanie Bureau et résolu qu'afin de garantir un accès au savoir et à la culture à la population québécoise, la municipalité de Lingwick reconnaisse officiellement:

a) les bibliothèques publiques comme des lieux reflétant la diversité des points de vue,
b) l'expertise du personnel des bibliothèques publiques pour gérer la sélection et la diffusion des collections,
c) la nécessité de soutenir et d'appuyer le personnel des bibliothèques publiques dans le choix des œuvres composant leurs collections et de ne pas céder à la pression de censure et de demandes de retrait qui pourraient cibler ces institutions.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

14. CORRESPONDANCE DU MOIS DE SEPTEMBRE 2026

La correspondance est déposée aux membres du conseil municipal.

01 : Déclaration de tonnage 2025 par municipalité du Québec
02 : Transition vers le 9-1-1 de prochaine génération
Vérification auprès de votre centre d'urgence 9-1-1
03 : Candidature Marche/cours pour le Haut, édition 2028
04 : Fonds AgriEsprit de FAC - réponse à l'intention de Canton de Lingwick - ID 1014816700
05 : Avis aux municipalités – Rage du raton laveur
06 : Remerciements - Place aux jeunes Haut-Saint-François 2026-2027
07 : Demande de contribution Centraide Estrie

08 : Demande de partenariat 2027 – Tourisme Haut-Saint-François
09 : Projet de chaîne humaine pour contrer la pauvreté le 14 novembre 2026 – Projet de Mme Maryse Lemay
10 : Campagne de sensibilisation contre le radon - Association pulmonaire du Québec

15. VARIA

16. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS TRAITÉS
Une période de questions à lieu.

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

2026-10-193 Il est proposé par la conseillère Suzanne Jutras et résolu que la séance soit levée. Il est 20 h 13.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

Caroline Poirier
Mairesse

David Fournier
Directeur général
et greffier-trésorier

<u>Certificat de crédit numéro 2026-10</u>
Je soussigné, David Fournier, directeur général et greffier-trésorier, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour le paiement des comptes et des engagements adoptés lors de cette séance.
Les résolutions ici inscrites sont conformes, sous réserve de l'approbation du libellé final du procès-verbal de la présente séance de la municipalité du canton de Lingwick, lors de sa prochaine séance.
La mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par elle de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du C.M.

Caroline Poirier
Mairesse

David Fournier
Directeur général et
greffier-trésorier